



## GRAND PRIX DE ROYAN Samedi 5 & Dimanche 6 Juillet 2025

E-mail : [golfderoyan@wanadoo.fr](mailto:golfderoyan@wanadoo.fr) - Tél : 05 46 23 16 24  
Web : [www.golfderoyan.com](http://www.golfderoyan.com)

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

#### I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et **s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40 €** ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter le Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf, ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-5

#### II - FORME DE JEU

**Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.**

Les joueurs sont répartis en 2 séries :

- O 1 série Messieurs** : Index inférieur ou égal à **11,4**
- O 1 série Dames** : Index inférieur ou égal à **14,4**.

Nombre de joueurs et liste d'entrée :

15 places sont réservées aux licences Or U16 (11 pour les messieurs et 4 pour les dames) qui ne rentrent pas dans le champ tel que défini ci-dessus. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle, mais il n'est pas obligatoire d'avoir l'index requis ci-dessus pour intégrer le quota. Dans chaque série, les participants seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses inscrits avec une licence étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs ou 1500 premières du WWAGR pour les Dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index, puis de la date d'arrivée de l'inscription. La limite d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses classés dans les 2000 premiers du WAGR ou 1500 du WWAGR ni aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur. La Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 14 wild-cards (incluses dans les quotas fixés précédemment) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. Elle pourra céder tout ou partie de ces WC au Golf organisateur. Si une série n'est pas complète, il sera possible d'augmenter d'autant le nombre d'inscrits dans l'autre série. L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le vendredi 20 juin 2025. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index pour la même date.

<u>Champ total maxi</u>	<u>Dames Nombre mini</u>	<u>U 16 Or</u>	<u>Wild-Card</u>
<b>144 joueurs</b>	<b>39 Joueuses</b>	<b>14 jeunes</b>	<b>14</b>

**La liste des inscrits et d'attente** : la liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve sur le site du golf : [www.golfderoyan.com](http://www.golfderoyan.com)

**Les départs** : Pour le premier tour les entrants seront classés selon la liste d'entrée et divisés en 4 blocs égaux. Le Bloc 2 partira le premier suivi du Bloc 1 puis du 3 et du 4.

Pour le tour 2, : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant. □ Lors du 2e tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).

Les horaires de départs pour le tour 1 seront disponibles sur le site du golf : [www.golfderoyan.com](http://www.golfderoyan.com) , à compter du jeudi 3 juillet 2025 à 12h.. Les départs du tour 2 seront disponibles sur le site la veille au soir du tour.

### III - ENGAGEMENTS

**Inscriptions avant le vendredi 20 juin 2025 à minuit** par écrit au **Golf de Royan – 7 avenue de la Palmyre 17420 Saint-Palais-sur-Mer**. Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

Les bulletins d'inscription mentionnant nom, prénom, n° de licence, sexe, âge, club, index, sont à adresser au secrétariat du golf de Royan, accompagnés du règlement par chèque à l'ordre de l'association sportive ROC GOLF ROYAN.

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le vendredi 4 juillet sur réservation des départs au golf : 05 46 23 16 24.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent **le nom, prénom, adresse, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'inscriptions** fixés comme suit :

Droits d'engagement	Adultes	19 - 25 ans	18 ans et moins
Joueurs Extérieurs	90 €	65 €	50 €
Abonnés golf de Royan, non membre AS ROC	50 €	30 €	20 €
Abonnés golf de Royan, membres AS ROC	20 €	10 €	8 €

*Ces droits comprennent les 2 tours de la compétition ainsi que le parcours d'entraînement du vendredi (sur réservation)*

Tout joueur déclarant forfait après le mercredi 2 juillet à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

### IV – TENUE

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les blue-jeans, les tees shirts, les débardeurs, les shorts pour les hommes, les baggys sont interdits. **Il est de même demandé une tenue correcte pour la remise des prix.**

### V - CONTROLE ANTI-DOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (lire § 4.1 du Vadémécum). **Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans. Pour les mineurs ne pas oublier l'autorisation parentale.**

### VI - REMISE DES PRIX

Au Club House, au plus tard 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.  
Les 3 premiers bruts de chaque série seront récompensés.

#### Départage en cas d'égalité :

a) Pour la 1<sup>ère</sup> place de chaque série : play-off trou par trou.

b) Pour tout autre classement : sur les 18,9,6,3 et dernier trou. Si l'égalité persiste, les scores trou par trou en remontant seront comparés.

c) Si avant ou pendant le play-off le Comité de l'épreuve considère que le terrain n'est plus jouable ou que les circonstances sont telles que le jeu normal est impossible, le départage se fera suivant les conditions du paragraphe b)

### VII - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus, après accord de la direction sportive. Dans le cas contraire, les résultats seraient invalidés.

Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

### VIII TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**

GOLF DE ROYAN.

7 avenue de la Palmyre 17420 saint Palais sur Mer

Tel : 05.46.23.16.24 / mail : [golfteroyan@wanadoo.fr](mailto:golfteroyan@wanadoo.fr) / Site : [www.golfteroyan.com](http://www.golfteroyan.com)